

Rapport annuel

2012-
2013



Commission scolaire des
Rives-du-Saguenay

Partenaire
de la réussite!

Mot de la présidente et de la directrice générale

C'est avec plaisir que nous vous présentons les principaux résultats des travaux réalisés en 2012-2013 ainsi qu'un ensemble de données et d'informations générales qui dressent un portrait de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, à ce jour.

L'année scolaire 2012-2013 a principalement été marquée par un contexte budgétaire difficile, notre organisation devant faire face à une troisième année de compressions importantes consenties à l'effort général pour atteindre la cible du « déficit zéro » du gouvernement du Québec, en 2014. Nous avons dû poursuivre nos efforts pour réduire de façon significative les dépenses et augmenter les revenus de la Commission scolaire.

Plusieurs mesures ont été analysées en ce sens, notamment le regroupement de quatre de nos centres, l'augmentation des frais chargés aux parents pour le transport scolaire le midi (largement déficitaire et supporté depuis plusieurs années par notre organisation), l'augmentation du taux de la taxe scolaire afin de contrer la réduction par Québec de l'aide à la péréquation accordée aux contribuables québécois. Ces mesures font suite à une série de propositions émises dans le rapport final du comité permanent budgétaire chargé d'analyser toutes les façons de faire dans notre organisation. Ce comité avait pour mandat de proposer différentes pistes de solutions pour réduire les dépenses et augmenter les revenus de la CSRS qui devait envisager un manque à gagner de près de 6 M \$ dans son budget 2013-2014.

Malgré ce contexte difficile, l'ensemble du personnel de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay a su garder le cap pour offrir des services à la hauteur des standards de qualité prônés par notre organisation. Nous tenons à souligner la qualité du travail accompli par tous afin de favoriser la réussite des élèves, jeunes et adultes, et contribuer concrètement au développement de notre région. La mission, la vision et les valeurs de notre organisation s'expriment à travers les multiples actions réalisées par le personnel de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay en 2012-2013.

L'année 2012-2013 représente également la cinquième et dernière année de réalisation de l'actuel Plan stratégique de notre Commission scolaire. La Commission scolaire des Rives-du-Saguenay est fière d'avoir atteint l'ensemble des objectifs de son plan stratégique 2008-2013 grâce à la collaboration, à la rigueur et au dévouement dont ont fait preuve les membres de toutes les équipes de notre organisation.

À chacune et à chacun, nos plus sincères remerciements!



Liz S. Gagné,
présidente

Christine Tremblay,
directrice générale

Liz S. Gagné
présidente

Christine Tremblay
directrice générale

ÉCOLES PRIMAIRES

ANDRÉ-GAGNON

Annie Gaudreault, directrice

ANTOINE-DE ST-EXUPÉRY

Ginette Tremblay, directrice

DE LA PULPERIE

Mario Lemieux, directeur

DES QUATRE-VENTS / SAINT-DAVID

France Tremblay, directrice

DU VALLON / MARIE-MÉDIATRICE / SAINT-FÉLIX

Brigitte Bellemare, directrice

FÉLIX-ANTOINE-SAVARD

Luc Émond, directeur

JEAN-FORTIN / LA SOURCE

Gynette Blackburn, directrice

LE ROSEAU

Marie-Josée Tremblay, directrice

L'HORIZON / SAINTE-CLAIRE

Hervey Beaulieu, directeur

MONT-VALIN / SAINTE-BERNADETTE

Sylvain Morissette, directeur

NOTRE-DAME / DES JOLIS-PRÉS

Isabelle Boivin, directrice

NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE

Serge Tremblay, directeur

SAINTE-CŒUR-DE-MARIE / SAINT-ANTOINE

Jean-François Proulx, directeur

SAINTE-GABRIEL / MÉDÉRIC-GRAVEL

Pascale Simard, directrice

SAINTE-ISIDORE / SAINT-DENIS

Louise Noël, directrice

SAINTE-JOSEPH

Astrid Desmeules, directrice

SAINTE-ROSE / LA CARRIÈRE

Sonia Sirois, directrice

SAINTE-THÉRÈSE

Micheline Reid, directrice

VANIER

Michelle David, directrice

ÉCOLES SECONDAIRES

CHARLES-GRAVEL

Johanne Allard, directrice

Sandra Boulianne, directrice adjointe

Mireille Boutin, directrice adjointe

Isabelle Gauthier, directrice adjointe

Karine Lavoie, directrice adjointe

Claude Tremblay, directeur adjoint

Paulin Turcotte, gestionnaire administratif d'établissement

DE L'ODYSSÉE LAFONTAINE ET DOMINIQUE-RACINE

Carl Bouchard, directeur

Alain Bélanger, directeur adjoint

Catherine Boivin, directrice adjointe

Dave Mc Mullen, directeur adjoint

Gilbert Paiement, directeur adjoint

Marie-Josée Simard, directrice adjointe

Marie-Claude Tremblay, directrice adjointe

Armand Bergeron, gestionnaire administratif d'établissement

DES GRANDES-MARÉES

Michelle Tremblay, directrice

Sonia Deschênes, directrice adjointe

Pascal Martel, directeur adjoint

Stéphane Angers, gestionnaire administratif d'établissement

CENTRES DE FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

DUROCHER

France Tremblay, directrice

LAURE-CONAN

Monique Beaudry, directrice

Patricia Bouchard, directrice adjointe

CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

ÉQUIPEMENT MOTORISÉ

Linda Fortin, directrice

LA BAIE

Stéphane Minier, directeur

L'OASIS

Anne Savard, directrice

Dominic Boily, directeur adjoint

MÉTALLURGIE ET MULTISERVICES

Dany Vaillancourt, directeur

ÉCOLE PRIMAIRE ET SECONDAIRE

FRÉCHETTE

Line Fortin, directrice

Membres du Conseil des commissaires par circonscription



1
Michel Girard



2
H el ene
De Champlain



3
Lily Girard



4
Jany Saindon



5
Herv e Charbonneau



6
Sonia Desgagn e
vice-pr esidente



7
Bernard Villeneuve



8
Jimmy Tremblay



9
Omer Deschesnes



10
Antonin Simard



11
Diane Perron



12
Jean-Claude Martel



13
Diane Gauthier



14
Henri Girard



15
Guy Langlois



16
Yvon-Robert C ot e



17
Liz S. Gagn e
Pr esidente



18
Diane Tremblay



19
Diane Durand



20
France Gagn e



21
Sylvie Belzile



Annick Larouche
commissaire parent



Caroline Tremblay
commissaire parent

Services administratifs

Direction générale

Christine Tremblay, Directrice générale
Gilles Routhier, Directeur général adjoint
Sarah Tremblay, Agente d'administration

Service du secrétariat général et des communications

Marie-Andrée Dufour, Directrice
Hélène Aubin, Conseillère en communication

Services éducatifs – Jeunes

Josée Gaudreault, Directrice
Catherine Gagné, Directrice adjointe
Stéphane Côté, Directeur adjoint
Annie Girard, Régisseuse du transport

Services éducatifs – Adultes

Jean Blackburn, Directeur
Éric Nadeau, Coordonnateur
Sarah Drolet, Coordonnatrice

Service informatique

Paul Lalancette, Directeur

Service des ressources humaines

Jocelyn Ouellet, Directeur
Geneviève Gilbert, Directrice adjointe
Sébastien Malenfant, Coordonnateur
Chantale Fortin, Conseillère en santé et mieux-être
Lise Pâquet, Agente d'administration

Service des ressources matérielles

Martin Deschênes, Directeur
Claude A. Tremblay, Directeur adjoint
Alain Duchesne, Régisseur
Julie Gaudreault, Agente d'administration

Service des ressources financières

Michel Simard, Directeur
Carl Duchesne, Directeur adjoint
Audrey Lavoie, Coordonnatrice
France Tremblay, Agente d'administration
Francis Maltais, Régisseur



En manchettes...

Le Centre de formation professionnelle La Baie accueille des étudiants français

Le 21 septembre, le Centre de formation professionnelle La Baie de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay recevait la visite de quinze étudiants du Lycée professionnel Jean Dupuy à Tarbes en France. Ces étudiants et leurs accompagnateurs sont venus découvrir quelques entreprises de modelage du Québec et ont terminé leur visite au CFP La Baie. Ces jeunes sont venus créer des liens afin de se donner la possibilité d'effectuer des stages et aussi se donner l'opportunité de travailler pour une entreprise québécoise.



Les membres du Conseil des commissaires soulignent les exploits d'élèves exceptionnels

Le 25 septembre dernier, les membres du Conseil des commissaires ont remis un certificat reconnaissance à quelques élèves s'étant illustrés à l'échelle provinciale, nationale et internationale. Ces exploits, réalisés dans des domaines particuliers (académique, sportif, culturel, humanitaire), ont été accomplis en 2011-2012. Par la même occasion, les membres du conseil ont tenu à souligner l'implication des parents de ces jeunes : sans cet appui essentiel, ces jeunes n'auraient pu vivre pleinement ces rêves et ces passions qui les propulsent vers le succès!



Les élèves et l'équipe de l'école Saint-Denis soulignent en beauté les 60 ans de l'établissement

Plusieurs activités ont été organisées tout au long de l'année scolaire 2012-2013 pour célébrer les 60 ans de l'école Saint-Denis. Carnaval à l'ancienne réunissant parents et grands-parents, fêtes thématiques en présence d'anciens et d'anciennes de l'école et projets à saveur historique ont été mis de l'avant pour souligner en grand le soixantième de cette « institution ». Les festivités se sont clôturées avec la plantation d'un chêne par les élèves devant l'école le 3 juin dernier.



LES ÉCOLES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY

Un milieu de vie formidable dans lequel nos jeunes se fixent des objectifs... et les atteignent!

NOS ÉLÈVES PARI MI LES PREMIERS!

CONCOURS MATHÉMATIQUE 2013

Bravo aux 470 élèves du primaire qui ont participé au Concours Mathématique 2013 et félicitations aux 20 équipes qui nous ont représentés lors de l'épreuve régionale.

 PREMIÈRE POSITION Jean-Simon Desrochers <small>et Jérôme Lévesque</small> <small>5^e année, école La Carrière</small>	 DEUXIÈME POSITION Amélie Lavoie <small>et Brittany Tremblay</small> <small>5^e année, école Saint-Joseph</small>	 DEUXIÈME POSITION Charles-Philippe Bergeron <small>et Nathan Perron</small> <small>6^e année, école Kélor</small>
--	---	--

OPTI-MATH 2013

Bravo à tous les élèves du secondaire qui ont participé aux concours Opti-Math et Opti-Math Plus et félicitations aux 45 élèves de notre Commission scolaire qui nous ont représentés lors de la finale régionale.

 TROISIÈME POSITION Alessandre White <small>1^{er} secondaire, école secondaire de l'Odyssey/Lalonde</small>	 DEUXIÈME POSITION Camille Parvey <small>2^e secondaire, école secondaire des Grandes-Mères</small>
---	--

DICTÉE PGL 2013

Bravo à tous les élèves de nos écoles primaires qui ont participé à la Dictée PGL et félicitations aux six élèves qui nous ont représentés lors de la finale régionale.

 DEUXIÈME PLACE Jérôme Tremblay <small>6^e année, école Des Sables-Pres</small> <small>Bonne chance à Jérôme Tremblay qui participera à la finale provinciale de la Dictée PGL à Montréal, le 26 mai prochain!</small>	 TROISIÈME PLACE Alexis Estival <small>6^e année, école Des Quatre-Vents</small>
--	---

TROISIÈME POSITION

Philippe Plouffe
3^e secondaire, école secondaire de l'Odyssey/Dominique-Racine

Pourquoi se priver de l'école publique?

Commission scolaire des Rives-du-Saguenay
 Partenaire de la réussite!

En manchettes... (suite)

Championnat régional d'athlétisme : les jeunes de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, en tête!

Plusieurs athlètes de notre Commission scolaire ont participé à la 47^e édition du Championnat régional d'athlétisme la semaine dernière. Les jeunes de la CSRS ont remporté la première position dans toutes les catégories en plus de gagner la zone championne avec plus de 600 points d'avance sur leur plus proche rivale, la Commission scolaire De La Jonquière. Félicitations à Nicola Martin (6^e année, école Saint-Joseph) : la jeune fille a gagné l'or à trois reprises lors de cette compétition, au 800 mètres, au 150 mètres et au lancer du javelot. Bravo à tous les athlètes, à leurs entraîneurs et aux bénévoles de ce grand évènement !



Félicitations aux trois premiers finissants de la Maison familiale rurale du Fjord

Bravo à Roxanne Boulay, Alexandre Maltais et Jean-Denis Girard qui ont terminé avec succès leurs études au sein de la Maison familiale rurale du Fjord (MFR). En plus d'obtenir leur diplôme d'études secondaires, ces trois premiers finissants de la MFR ont également en poche leur diplôme d'études professionnelles : Roxanne, en Assistance à la personne à domicile; Alexandre et Jean-Denis, en Protection et exploitation des territoires fauniques. Pour couronner le tout, les trois élèves ont décroché un emploi régulier dans leur domaine d'études. Ces exploits ont été dignement soulignés lors du Gala Méritas à l'école secondaire Fréchette, le 6 juin dernier.



Une enseignante du Centre Ressources réalise le rêve d'un de ses élèves et en fait profiter tous les autres!

Avec la collaboration de toute l'équipe du Centre Ressources, l'enseignante Claudia Désormeaux a eu l'idée de joindre l'utile à l'agréable en organisant une croisière en bateau pour tous les élèves, histoire de souligner en beauté la fin de l'année scolaire. Du même coup, ce fut l'occasion de réaliser le rêve de Charles qui, l'automne dernier, avait candidement exprimé le désir de faire un jour une sortie en bateau. On peut dire que cette aventure sur le Saguenay en a comblé plusieurs!



FINALE PANCANADIENNE EXPO-SCIENCES 2013

Médaille d'or-junior
Bravo à Louis-Philippe Huard
de l'école secondaire Charles-Gravel

Félicitations à Louis-Philippe, du Programme d'Éducation Internationale (PEI), qui a remporté la médaille d'or – junior pour son projet *Douleur et distraction!*

Ce jeune scientifique de 1^{re} secondaire a représenté avec honneur son école lors de la finale pancanadienne d'Expo-sciences à Lethbridge, en Alberta, en mai 2013.

À l'école secondaire Charles-Gravel, découvre tes passions et passe à l'action!



1368485

En manchettes... (suite)

Le Conseil étudiant de l'école secondaire des Grandes-Marées n'est pas passé inaperçu lors du Gala des Parlements à Québec

Nous pouvons être fiers des élèves du Conseil étudiant de l'école secondaire des Grandes-Marées (La Baie) qui ont été honorés lors du Gala des Parlements au primaire et au secondaire à Québec. Le Conseil étudiant, composé de Samuel Bouchard, Olivier Côté, Maxime Gagné et Alek Morin, a reçu une bourse de 500 \$ de la Fondation Jean-Charles Bonenfant pour son projet de loi sur la sensibilisation au vandalisme. Les jeunes étaient accompagnés dans leur projet par l'animatrice de vie spirituelle et communautaire, Mme Josée Dallaire. Ils ont reçu leur prix des mains du vice-président de l'Assemblée nationale du Québec, M. Claude Cousineau. Bravo à ces élèves engagés!



Faites aller votre mémoire et enrichissez le Musée virtuel Saguenay

Bravo aux enseignants et à la direction du Centre d'éducation des adultes Laure-Conan qui lancent un nouvel outil pédagogique baptisé le Musée virtuel Saguenay. Ce nouveau site Internet, lieu d'information, d'éducation et d'échanges pour les jeunes et les moins jeunes, permet de se familiariser avec la richesse de notre patrimoine régional. On y retrouve une foule d'information (images, objets, témoignages, documents, etc.) relatant plusieurs événements marquants ou les us et coutumes propres à notre région. L'équipe du Musée est constamment à la recherche de contenu et lance un appel à tous pour alimenter ce site Internet patrimonial. Pour y contribuer ou le visiter : www.museevirtuel-saguenay.ca.



Josée Maltais, Fabien Bouchard, Marie-Claude Imbeault et Josiane Biledeau (enseignants), Patricia Bouchard (D.-adj. Laure-Conan), Éric Tremblay (historien), Ghislaine Guillemette, Marie-Paule Lévesque, Pierrette Hébert, Marie-Josée Dallaire (religieuses) et Jacques Blais (ORL retraité).

Les écoles Médéric-Gravel et Saint-Joseph fêtent la journée internationale « Marchons vers l'école »

Dans le cadre de la journée internationale Marchons vers l'école, près de 1000 élèves des écoles Médéric-Gravel et Saint-Joseph se sont mis au diapason afin de vivre une grande célébration des modes de transport actifs. L'évènement s'est déroulé simultanément dans les deux écoles. Cette activité a permis aux jeunes de développer leurs habiletés motrices à vélo, de sécuriser les quartiers et de promouvoir la marche et le vélo comme moyen de transport tout en sensibilisant les usagers de la route du secteur La Baie. Longue vie aux modes de transport actifs.



LES ÉCOLES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY

Un milieu de vie formidable dans lequel nos jeunes se fixent des objectifs... et les atteignent!

NOS ÉLÈVES PARMIS LES PREMIERS!

FINALE RÉGIONALE EXPO-SCIENCES HYDRO-QUÉBEC 2013
 Bravo à tous nos élèves du primaire et du secondaire qui ont participé à Expo-Sciences Hydro-Québec 2013 et félicitations aux 12 équipes qui se sont démarquées lors de la finale régionale.

NIVEAU PRIMAIRE	NIVEAU SECONDAIRE
Anaëlle Ménier et Roxanne Poirin École De La Baie Projet: Action... Réaction! • Prix Belvue / Fonds Expo-Sciences — Bourse de 100 \$	Thomas Imbeault-Nepton École secondaire De l'Odyssee / Lafontaine Projet: Les bouillottes • Premier prix Hydro-Québec — Bourse de 750 \$ • Participation à la Super Expo-Sciences Hydro-Québec, finale québécoise 2013 • Médaille d'or — 1 ^{re} position Junior • Bourse d'élévation de statut de scolarité pour une première année d'études à temps complet à l'UQAC (une valeur de 1 000 \$) • Prix Énergie Hydro-Québec — Une journée de réseautage scientifique et une bourse de 200 \$ • Participation à la soirée du Meilleur scientifique régional
DEFI GÉNIE INVENTIF 2013 Bravo à tous nos élèves du secondaire qui ont participé au 24 th Génie Inventif et félicitations aux trois élèves qui se sont démarqués lors de la finale régionale Rio Tinto Alcan.	Catherine Héron École secondaire De l'Odyssee / Dominique Racine Projet: Et si jongler pouvait aider! • Participation à la Super Expo-Sciences Hydro-Québec, finale québécoise 2013 • Médaille d'argent — 2 ^e position Senior • Bourse d'études universitaires à l'Université Laval d'une valeur de 1000 \$ • Prix Têtes chercheuses — Mérite — Bourse de 400 \$ et médaille d'or chercheuses — Mérite • Prix Belvue / Fonds Expo-Sciences — bourse de 150 \$ • Prix Belvue / Fonds Expo-Sciences — bourse de 100 \$ • Participation à la soirée du Meilleur scientifique régional
Suzanne Gosselin et Isabelle Paradis École secondaire des Grandes-Marées — 2 ^e Place Mois de l'Énergie / Semaine de l'Énergie • Médaille d'argent — 1 ^{er} cycle du secondaire • Prix Du Tesco Alcan — Bourse de 100 \$	Louis-Philippe Huard École secondaire Médéric-Gravel Projet: D'opulleur et d'illustrateur • Participation à la Super Expo-Sciences Hydro-Québec, finale québécoise 2013 • Prix Belvue / Fonds Expo-Sciences — Bourse de 150 \$ • Participation à la soirée du Meilleur scientifique régional • Louis-Philippe participera à l'Expo-Sciences pancanadienne en Alberta, du 11 au 18 mai 2013
Épiphane Bouchard École secondaire Médéric-Gravel Prix Universités Laval — Bourse d'études d'une valeur de 1 000 \$	Lenka Simard et Anick Tremblay École secondaire De l'Odyssee / Dominique Racine Projet: Donner pour sauver • Médailles d'argent — 2 ^e position intermédiaire
	Camille Beaulieu Tremblay et Marinelle Couture-Payer École secondaire De l'Odyssee / Dominique Racine Projet: Mentis, n'y a-t-il pas une autre plus • Médaille de bronze — 3 ^e position intermédiaire
	Roxanne Dallaire et Émy Fortin École secondaire De l'Odyssee / Dominique Racine Projet: Mutation génétique: ça te gêne? • Prix UQAC / AFFESTM / Rio Tinto Alcan — Bourse de 200 \$
	Alyssa Savard et Cynthia Tremblay École secondaire De l'Odyssee / Dominique Racine Projet: Une cellule multifonctionnelle • Prix UQAC / AFFESTM / Rio Tinto Alcan — Bourse de 125 \$
	Mauda Beaudoin École secondaire De l'Odyssee / Lafontaine Projet: Danger / Caidaires en vue • Prix Fondatrice Saguenay — Bourse de 100 \$
	Gabrielle Paquette École secondaire De l'Odyssee / Lafontaine Projet: Le mycélium pour les malades • Prix du Cap de Jonquière — Bourse de 100 \$
	Ann-Sophie Tremblay École secondaire De l'Odyssee / Lafontaine Projet: Présent mais absent • Prix de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay — Bourse de 100 \$
	Arienne Tremblay École secondaire De l'Odyssee / Lafontaine Projet: Robot chatre-sonde • Prix de l'Ingenieur — Bourse de 100 \$

Pourquoi se priver de l'école publique?



En manchettes... (suite)

Le MUSÉE DE CIRE...une performance théâtrale hors du commun!

Pour une 13^e année consécutive, les élèves de 4^e et 5^e secondaires (Option Art dramatique) de l'Odyssee Dominique-Racine ont relevé le défi en présentant leur Musée de cire, une performance théâtrale unique. Ce spectacle constitué de tableaux vivants était inspiré du film « Le voyage dans la lune » de Georges Méliès. Ce spectacle, sous la direction de l'enseignant en théâtre M. Patrice Gagnon, était présenté en collaboration avec les élèves de Mmes Catherine Brassard et Caroline Cloutier, enseignantes en arts plastiques.



Nouveau record Guinness en empilage sportif

Les élèves de l'école Vanier de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay ont participé à l'établissement d'un nouveau record Guinness en empilage sportif. Le record de l'an dernier était de 412 000 personnes et l'objectif à atteindre, cette année, s'élevait à 450 000. Ces élèves font donc partie des 474 800 personnes dans le monde qui ont empilé des gobelets pendant plus de 30 minutes au cours d'une même journée. Les élèves de l'école Vanier se préparent maintenant pour la compétition régionale d'empilage sportif qui aura lieu au mois d'avril prochain dans le cadre des activités des fêtes du 175^e anniversaire de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.



La revitalisation du marais près de l'école Des Jolis-Prés à Laterrière : une belle histoire de subventions « éco scolaires »

Dans son blogue, la World Wildlife Fund (WWF) souligne le travail des jeunes et de l'équipe de l'école Des Jolis-Prés qui ont décidé de sauver l'écosystème du petit marais situé derrière l'établissement. L'école a reçu des subventions de la ville de Saguenay, d'Hydro-Québec et de différents organismes comme la WWF pour effectuer un grand ménage autour du marais et exploiter tous les aspects éducatifs de cet environnement exceptionnel. En collaboration avec l'organisme environnemental Eurêko, le personnel enseignant exploitera en classe les différentes facettes pédagogiques du marais (échantillonnage, identification des espèces, botanique, ornithologie, insectes, interactions écologiques, etc.). Une initiative enrichissante pour les élèves et pour toute la communauté!



Le salon Zigzag, toujours populaire !

Les 13, 14 et 15 octobre se tenait, à l'Université du Québec à Chicoutimi, le Salon de l'éducation ZIGZAG, « *Je fais mon chemin !* ». Les commissions scolaires et les cégeps de la région y étaient tous représentés. C'est avec fierté que le comité des communications du salon annonçait que le Centre de formation professionnelle en métallurgie et multiservices de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay avait remporté le premier prix, « *J'améliore mon stand* ». Félicitations à tous les enseignants et élèves qui ont contribué, de près ou de loin, à cette belle réussite. Encore une fois bravo à tous !



DÉFI APPRENTI GÉNIE

Félicitations à nos lauréats du primaire

Félicitations aux quatre élèves de 2^e cycle de la CSRS qui se sont illustrés lors de la finale régionale Rio Tinto Alcan - Défi apprenti génie, le 10 mai dernier. Il s'agit de Xavier Mareschal-Hay et Philippe-Olivier Lessard (école Sainte-Bernadette) qui ont remporté la médaille d'or ainsi qu'Étienne Simard et Nathan Desbiens (école Notre-Dame-du-Rosaire) qui ont mis la main sur la médaille de bronze. Bravo à Nathan Roy et Guillaume Larochelle (école Antoine-De St-Expéry), récompensés pour le meilleur rapport écrit. Près d'une centaine de jeunes de 2^e et de 3^e cycle du primaire ont rivalisé d'astuces afin de concevoir et de faire voler des avions de papier selon des critères bien précis. Chapeau à tous les participants!



La médaille du Gouverneur général décernée à cinq élèves de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay

Bravo à ces élèves exceptionnels qui se sont vu décerner la plus prestigieuse distinction au pays, la médaille académique de la Gouverneure générale du Canada. Ils n'ont pas ménagé les efforts pour atteindre les objectifs qu'ils s'étaient fixés et obtenu la plus haute de tous les cours de 4^e et de 5^e secondaires dont les notes figurent sur le relevé de notes officiel émis par le ministère de l'Éducation. La situation est exceptionnelle cette année car deux élèves d'une même école se sont classés ex aequo dans la compilation des notes. La Chancellerie des distinctions honorifiques a dû intervenir pour dénouer l'impasse en accordant à titre exceptionnel deux médailles à deux élèves d'une même école.

Bravo à Amélie Tremblay (école des Grandes-Marées), Marc-Antoine Lavoie (école Fréchette), Geneviève Gauthier et Mathieu Perron (école Charles-Gravel) et Rosalie Bouchard (école De l'Odysée/Dominique-Racine).

Nos élèves parmi les meilleurs!

LA MÉDAILLE ACADÉMIQUE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Félicitations à 5 élèves exceptionnels!
 Marc-Antoine Lavoie, Rosalie Bouchard, Geneviève Gauthier, Amélie Tremblay et Mathieu Perron ont été honorés par la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay pour avoir maintenu la plus haute moyenne générale au terme de leurs études secondaires dans leur école respective.

Amélie Tremblay, de l'école secondaire des Grandes-Marées, a cumulé une moyenne de 90,95 % dans l'ensemble de ses matières de 4^e et 5^e secondaire. Elle est également récipiendaire d'une bourse d'exemption des frais de scolarité de l'UOAC. Afin de souligner le travail exceptionnel d'Amélie, l'école lui remet une bourse de 300 \$. La lauréate est ici entourée de la commissaire, Mme Hélène de Champlain, et de son enseignante titulaire, Mme Nancy Auclair.

Marc-Antoine Lavoie, de l'école secondaire Fréchette, a cumulé une moyenne de 86,65 % dans l'ensemble de ses matières de 4^e et 5^e secondaire. Il est également récipiendaire d'une bourse d'exemption des frais de scolarité de l'UOAC. Afin de souligner le travail exceptionnel de Marc-Antoine, l'école lui remet une bourse de 250 \$. Le lauréat est ici entouré de la commissaire, Mme Diane Gauthier, et de son enseignant titulaire M. Éric Thibeault.

Geneviève Gauthier, de l'école secondaire Charles-Gravel, a cumulé une moyenne de 89,2 % dans l'ensemble de ses matières de 4^e et 5^e secondaire. Elle est également récipiendaire d'une bourse d'exemption des frais de scolarité de l'UOAC. Afin de souligner le travail exceptionnel de Geneviève, la Fondation de l'école Charles-Gravel lui remet une bourse de 300 \$. La lauréate est ici entourée du commissaire, M. Henri Girard, et de son enseignant titulaire M. Denis Gagné.

Mathieu Perron, de l'école secondaire Charles-Gravel, a cumulé une moyenne de 89,2 % dans l'ensemble de ses matières de 4^e et 5^e secondaire. Il est également récipiendaire d'une bourse d'exemption des frais de scolarité de l'UOAC. Afin de souligner le travail exceptionnel de Mathieu, la Fondation de l'école Charles-Gravel lui remet une bourse de 300 \$. Le lauréat est ici entouré de la commissaire, Mme Sonia Desagagné, et du directeur adjoint de l'unité V. M. Claude Tremblay.

Rosalie Bouchard, de l'école secondaire de l'Odysée/Dominique-Racine, a cumulé une moyenne de 94 % dans l'ensemble de ses matières de 4^e et 5^e secondaire. Elle est également récipiendaire d'une bourse d'exemption des frais de scolarité de l'UOAC. Afin de souligner le travail exceptionnel de Rosalie, la Fondation de l'école de l'Odysée/Dominique-Racine lui remet une bourse de 300 \$. La lauréate est ici entourée de la commissaire, Mme Hélène de Champlain, et de son enseignant titulaire M. Louis Martel.

Dans les écoles secondaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, chacun réussit à sa façon!

Pourquoi se priver de l'école publique?

Rapport du **Protecteur de l'élève**

Le *Protecteur de l'élève* a été interpellé à huit reprises au cours de l'année 2012-2013. Trois de ces requêtes ont fait l'objet d'une enquête approfondie et d'un rapport déposé au Conseil des commissaires.

Concernant les cinq autres dossiers, ceux-ci en étaient encore à l'étape des discussions avec les représentants de l'établissement concerné ou avec les instances de la Commission scolaire lorsque les parents ont contacté le *Protecteur de l'élève*. Ces dossiers ne se sont pas rendus à l'étape d'une plainte formelle au *Protecteur de l'élève*. Les interventions du *Protecteur* ont alors pris la forme d'une identification des besoins, d'écoute et d'échanges sur les attentes, sur la problématique vécue ou sur les démarches entreprises ou à venir.

Après vérification auprès des parents impliqués et des intervenants scolaires, il appert que :

- les dossiers ont été traités avec rigueur et diligence;
- les droits des élèves et les procédures préétablies ont été respectés;
- les dispositions mises en place ont pris en compte la réussite des élèves.

Quant au suivi des recommandations proposées par le *Protecteur de l'élève* et adoptées par le Conseil des commissaires, il s'avère que la Commission scolaire s'est dotée d'outils ou de mécanismes visant à prévenir les situations ayant posé problème.

Concernant le volet *Intimidation* sur lequel le *Protecteur de l'élève* peut être interpellé, aucun événement de cette nature n'a nécessité son intervention au cours de la dernière année.

Marc Pomerleau
Protecteur de l'élève



Rapport sur les différentes plaintes et interventions effectuées

Selon l'article 220, 4^e alinéa de la Loi sur l'Instruction Publique : la Commission scolaire doit faire mention dans son rapport annuel, de manière distincte pour chacune de ses écoles, de la nature des plaintes qui ont été portées à la connaissance du directeur général de la Commission scolaire par le directeur de l'école en application de l'article 96.12, des interventions qui ont été faites et la proportion de ces interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du Protecteur de l'élève. L'article 96.12 est relatif au projet de loi N° 56 visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école.

Quelque 21 plaintes ont été déposées dans les établissements de la CSRS en 2012-2013. De ces 21 plaintes, une seule a été déposée auprès du Protecteur de l'élève (4,7 %) mais ce dernier ne l'a pas retenue.

Note : Afin de préserver la confidentialité des renseignements personnels, le masculin et le singulier sont employés dans le tableau suivant.

École	Nature des plaintes	Interventions
De l'Odyssée/ Lafontaine	Violence	Rencontre avec l'élève plaignant; Rencontre avec l'élève violent; Suspension de l'élève violent; Tout est mis en place pour que l'élève violent reçoive ses cours à domicile.
Des Jolis-Prés	Intimidation	Rencontre avec l'intimidé; Rencontre avec l'intimidateur; Rencontre de médiation entre l'intimidé et l'intimidateur; Communication avec les parents de l'intimidateur et de l'intimidé; Réflexion de l'intimidateur pendant une période de récréation; Suspension à l'interne; Un contrat de non-intimidation est remis aux parents de l'intimidateur et signé.
	Violence	Rencontre avec l'élève plaignant; Rencontre avec l'élève violent; Rencontre de médiation; Communication avec les parents de l'élève plaignant et de l'élève violent.
Fréchette	Intimidation	Communication avec les parents de l'intimidé; Communication avec les parents des intimidateurs; Avis disciplinaires; Implication de la psychoéducatrice et de la policière scolaire dans le dossier.
La Source/ Jean-Fortin	Violence	Rencontre avec l'élève plaignant; Rencontre avec l'élève violent; L'élève violent exprime des excuses écrites envers l'élève plaignant; Communication avec les parents de l'élève plaignant et de l'élève violent; Un billet d'infraction est envoyé aux parents pour signature; Réflexion écrite sur l'intimidation avec la participation des parents.
	Intimidation	Communication avec les parents de l'intimidé; Rencontre avec l'intimidé; Communication avec les parents de l'intimidateur; Un contrat de non-intimidation est remis à l'intimidateur et signé; L'intimidateur se voit retiré du service du transport scolaire.
Le Roseau	Intimidation	Rencontre avec les parents de l'intimidé; Rencontre avec l'intimidé; Rencontre avec l'intimidateur; Rencontre des parents de l'intimidateur; Signature d'un contrat de non intimidation et de réflexion par l'intimidateur; Rencontre de l'intimidé et signature d'un contrat de paix; Communication avec les parents de l'intimidé.
Notre-Dame	Intimidation	Rencontre avec l'intimidé; Rencontre avec l'intimidateur; Communication avec les parents de l'intimidé et de l'intimidateur; Réflexion de l'intimidateur pendant une période de récréation.
Saint-Denis	Intimidation	Rencontre avec l'intimidé; Rencontre avec l'intimidateur; Un contrat de non-intimidation est remis à l'intimidateur et signé; Suspension à l'externe de l'intimidateur pour n'avoir pas respecté le contrat de non-intimidation; Suivi effectué par un intervenant de l'école auprès de l'élève intimidé et de l'intimidateur.
Sainte-Thérèse	Intimidation	Rencontre avec l'intimidé; Rencontre avec l'intimidateur; Communication avec les parents de l'intimidateur et de l'intimidé; Fiche de réflexion sur l'intimidation complétée par l'intimidateur et les parents; Des excuses verbales et écrites ont été remises à l'intimidé; Contrat de non-intimidation est remis à l'intimidateur et signé; Un suivi hebdomadaire est effectué auprès de l'intimidé afin d'éviter la répétition de la situation.
Vanier	Intimidation	Rencontre de l'intimidé; Rencontre de l'intimidateur; Rencontre des parents de l'intimidé par la direction et par l'intervenante en intimidation de la CS; Interventions de la psychologue et de la technicienne en éducation spécialisée (TES) pour contrôler les conflits; Communication avec les parents de l'intimidé et de l'intimidateur; Suivi effectué par le psychologue de l'école auprès de l'intimidé.

Principales réalisations en 2012-2013

relatives au Plan stratégique 2008-2013

La cinquième année de réalisation du Plan stratégique de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay est une année de maturité et de bilan puisqu'il s'agit de la dernière année de réalisation de ce plan. Les moyens prévus pour atteindre les objectifs fixés ont été réalisés en grande majorité. L'ensemble des 80 moyens proposés ont fait l'objet d'action en 2012-2013 au sein de nos unités administratives. Cela démontre que les moyens retenus lors de l'élaboration du plan stratégique s'intègrent bien dans le quotidien de notre personnel.

Voici un bref survol des actions effectuées dans nos établissements et services :

Orientation 1

LE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉUSSITE DE CHAQUE ÉLÈVE

Les efforts déployés afin d'améliorer les compétences en français de nos élèves se sont poursuivis en 2012-2013. Nos établissements ont pu, comme par les années passées, compter sur l'expertise de conseillers pédagogiques qui, en collaboration avec les équipes d'enseignants, ont permis de réaliser un grand nombre d'actions adaptées aux besoins des élèves.

• Compétences en français

Le processus de régulation en français a également permis d'identifier les forces des élèves de même que les défis à relever afin de favoriser une plus grande réussite, tant au primaire qu'au secondaire. En complémentarité avec les conventions de gestion et de réussite éducative, chaque école a identifié une cible à atteindre afin de pouvoir évaluer l'impact des mesures retenues relativement au plan d'action en français.

• Compétences en anglais

Le travail amorcé pour améliorer les compétences de nos élèves en anglais s'est poursuivi. Diverses formations ont été offertes à nos enseignants en anglais langue seconde et une mise à jour du plan de formation a été réalisée afin de mieux préparer nos enseignants. En 2012-2013, le volet de l'adaptation scolaire a été mis en valeur avec des formations portant sur les troubles de comportement et la dyslexie dans l'apprentissage d'une langue seconde. L'utilisation des technologies de l'information, la participation à des activités d'échanges, la possibilité d'assister à la présentation de pièces de théâtre en anglais et l'utilisation systématique de l'anglais pendant les cours représentent quelques-unes des actions mises de l'avant pour améliorer les compétences de nos élèves dans cette matière.

• Élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (HDAA)

Plusieurs actions ont été réalisées pour favoriser la réussite de nos élèves HDAA, soit l'ajout par les services éducatifs et les écoles de ressources professionnelles et techniques (secteurs primaire et secondaire). De plus, l'apport de nouveaux outils technologiques pour l'élaboration des plans d'interventions, les formations traitant des multiples facettes de l'adaptation scolaire marquent les efforts mis en place pour l'année 2012-2013.

• Persévérance et diplomation

Les efforts investis quotidiennement dans nos milieux pour encourager la persévérance scolaire et augmenter le taux de diplomation des élèves, jeunes et adultes, sont nombreux, comme en témoignent le nombre d'actions réalisées en 2012-2013. Il faut mentionner que trois épreuves « commission scolaire » ont été ajoutées au programme d'évaluation afin d'améliorer la réussite des élèves. La concertation entre les services éducatifs jeunes et adultes reste une priorité car elle permet d'assurer une continuité entre ces deux piliers de notre organisation. Plusieurs stratégies ont été mises en place pour que les élèves en difficulté et sur le point d'abandonner leurs études puissent être référés et pris en charge par les services d'éducation des adultes, assurant ainsi leur diplomation.

• Prévention

La réussite des élèves repose également sur l'adoption d'un mode de vie sain et actif. En ce sens, les équipes-écoles font preuve de créativité, comme en témoignent le grand nombre d'activités sportives et culturelles mises en place dans nos établissements. Dans le même sens, le volet prévention occupe une place de premier plan. Le comité de prévention en toxicomanie a poursuivi la mise à jour de son plan d'action afin de soutenir le personnel dans leurs activités de promotion et de prévention. Un éventail d'outils, de guides et d'actions ont été diffusés dans les milieux.

• Technologie de l'information et de communication

Le milieu de l'éducation vit de profond changement avec l'apparition de nouvelles technologies de l'information. Afin de demeurer à l'avant plan, notre organisation s'assure d'adapter ses services administratifs et pédagogiques à cette réalité. Que ce soit par la création d'une page Facebook à l'image de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, par la formation à distance ou par l'achat, la formation et l'utilisation en classe de tableaux numériques interactifs, notre organisation a le souci de demeurer à la fine pointe en matière de technologies de l'information et de communication.

Principales réalisations (suite)

Orientation 2

LA RÉALISATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL DE NOTRE ORGANISATION

• Un milieu de vie professionnel attirant

Les changements importants survenus dans le marché de l'emploi ces dernières années incitent notre organisation à établir de nouvelles stratégies de recrutement et de rétention de personnel. Tout est mis en œuvre pour proposer un milieu de vie stimulant à son personnel en poste et à celui qu'elle recrute en misant sur l'accompagnement, le développement professionnel, la reconnaissance et la valorisation, la santé et le mieux-être.

• Formation continue

Afin de maintenir un haut niveau de compétences dans l'ensemble des secteurs d'intervention, la Commission scolaire s'assure que chacune de ses unités administratives demeure proactive dans ses pratiques et façons de faire susceptibles d'améliorer leurs actions. À titre d'exemple, plusieurs formations ont été mises en œuvre afin de répondre aux priorités ciblées par les écoles et les centres conformément à leur plan de réussite de même qu'au Plan stratégique de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

• Santé et reconnaissance du personnel

Plusieurs efforts ont été déployés pour améliorer ou préserver la santé physique et psychologique du personnel de la Commission scolaire. De concert avec le comité santé et mieux-être, le service des ressources humaines a adopté et diffusé un plan de promotion sur l'importance d'adopter un mode de vie sain et actif.

Malgré un contexte budgétaire difficile, l'organisation a été en mesure de maintenir les principales activités visant à souligner et reconnaître le travail de son personnel.

• Développement durable

La Commission scolaire des Rives-du-Saguenay prend bien soin de conserver sa position de leader au chapitre du développement durable. Au fil des ans, elle a su mettre de l'avant un ensemble d'actions lui permettant de prendre en compte les principes du développement durable dans les différentes sphères d'activités. Toujours actif en 2012-2013, le comité de développement durable de la CSRS a travaillé à assurer une continuité de ses actions de sensibilisation et d'implantation dans les différents milieux. L'organisation croit à l'importance de s'engager à fond dans la préservation et la revitalisation des ressources.



Principales réalisations (suite)

Orientation 3

LA COLLABORATION ÉCOLE FAMILLE ET COMMUNAUTÉ

• Mobilisation et implication dans plusieurs milieux

La réussite et la persévérance des élèves dépendent non seulement du milieu scolaire mais également du milieu familial et social. De plus en plus d'acteurs se mobilisent afin d'augmenter la réussite des élèves, jeunes ou adultes, de leur communauté. Il est donc primordial que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay maintienne une collaboration étroite avec ses différents partenaires. Dans cette optique, des représentants de notre organisation s'impliquent activement au sein de différents comités ou projets tels que les comités MELS-MSSS, Jeux du Québec, Développement des infrastructures, etc.

• Comité École-communauté du Bas-Saguenay

Le comité, qui existe depuis huit ans, regroupe les agents de développement de cinq municipalités de ce secteur, la direction générale adjointe de la Commission scolaire, les directions des écoles de ces villages, un représentant du Conseil Régional pour la Prévention de l'Abandon Scolaire (CRÉPAS), une représentante du bureau régional du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et une représentante de l'organisme Emploi Québec. Sa mission est d'unir les efforts déployés en vue d'offrir un milieu de vie le plus stimulant possible pour les jeunes et leur famille.

• Promouvoir les bons coups

La Commission scolaire des Rives-du-Saguenay a continué de promouvoir les réalisations et les réussites de ses élèves, de son personnel de même que son implication socio-économique au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Pour la troisième année consécutive, le Conseil des commissaires a encore une fois souligné les exploits réalisés par certains de ses élèves sur la scène provinciale, nationale et internationale lors de la cérémonie de remise de Certificats reconnaissance.

Orientation 4

LA CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

• Un projet innovateur

L'année 2012-2013 fut une année déterminante pour les entreprises spécialisées en métallurgie de la région et notre organisation avec la concrétisation du projet Avenir Métallurgie, un portail Internet voué à la formation à distance, au développement de la reconnaissance des acquis et au recrutement d'élèves à travers les pays de la francophonie. Les retombées de ce projet ont donné un second souffle aux services éducatifs adultes de la CSRS et, par le fait même, aux centres et au service aux entreprises qui y sont rattachés. Ce projet est le résultat d'une collaboration entre des entreprises du Saguenay-Lac-Saint-Jean et la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay qui souhaitaient mettre en commun leurs énergies pour répondre aux besoins en formation continue et de recrutement de clientèle et de nouveau personnel.

• Une implication socio-économique en continue

Les nombreux partenariats avec les municipalités situées sur son territoire ont permis de maximiser l'utilisation des infrastructures disponibles pour le bénéfice des élèves et de la communauté sur le territoire de la CSRS. L'implication des établissements dans la vie culturelle régionale, la présence de plusieurs représentants de la Commission scolaire au sein de différents conseils d'administration (Société historique, Centre Jeunesse, etc.), son engagement dans le réseau de l'Éducation Internationale, entre autres, témoignent de la volonté de la Commission scolaire de jouer un rôle significatif dans son milieu.

Pour en savoir davantage sur le travail accompli par les différentes unités administratives au cours de l'année scolaire 2012-2013, nous vous invitons à consulter le site Internet de la Commission scolaire, à la section Plan stratégique 2008-2013 : www.csrsguenay.qc.ca/plan.



Principales décisions et réalisations prises par le Conseil des commissaires en 2012-2013



ÉDUCATION PUBLIQUE

Afin de témoigner de son engagement envers le système d'éducation publique, le Conseil a donné son appui à la Fédération des commissions scolaires du Québec dans sa demande au gouvernement du Québec d'entreprendre des travaux en vue de l'élaboration d'une politique nationale sur l'éducation publique. Dans ce même esprit, il a réitéré son engagement à :

- **Promouvoir** l'éducation publique comme priorité sociale;
- **Exiger** le financement adéquat du système public d'éducation;
- **Défendre** la gouvernance démocratique de l'éducation publique;
- **Soutenir** le développement de l'offre de service en formation professionnelle pour mieux répondre aux besoins des milieux et des groupes spécifiques d'élèves;
- **Encourager** la diversification de l'offre de services éducatifs afin de soutenir la persévérance et la réussite scolaires;
- **Poursuivre** les actions quant à l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacités des modes d'organisation;
- **Multiplier** les efforts de rapprochement avec les partenaires.

TRAVAUX RELATIFS AU CONTEXTE FINANCIER

Dans un souci de réduire les dépenses et d'augmenter les revenus, le contexte financier a fait place à divers travaux :

- Mise en place d'un comité chargé de revoir l'utilisation des espaces de certains de nos bâtiments, permettant ainsi d'optimiser l'utilisation de ceux disponibles. Le comité a, entre autres, recommandé le transfert des Services éducatifs jeunes à l'école de l'Odysée/Lafontaine.
- Décret de regroupement des centres de formation générale adultes Laure-Conan et Durocher à compter du 1^{er} juillet 2013.
- Décret de regroupement des centres de formation professionnelle de La Baie et Métallurgie multiservices à compter du 1^{er} juillet 2013.
- Adoption du Rapport final du Comité permanent budgétaire identifiant une série de mesures prévoyant des économies de dépenses et des hausses de revenus de l'ordre de 2 542 500 \$.
- Adoption du rapport du comité consultatif du transport permettant ainsi de rendre un service de transport scolaire sans qu'il soit déficitaire.

ÉLECTIONS SCOLAIRES 2014

En raison du vaste territoire de la Commission scolaire couvrant 9 des 13 municipalités de la MRC Le-Fjord-du-Saguenay, caractérisé d'une part par une concentration de sa population dans les arrondissements urbains de Chicoutimi et de La Baie (Ville de Saguenay) et, d'autres parts, par un étalement rural marqué de la population, le Conseil des commissaires a demandé l'ajout de deux circonscriptions électorales scolaires. Le ministère a répondu favorablement à cette demande. Conséquemment, le Conseil a procédé à l'adoption de la division du territoire de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay en douze circonscriptions électorales, comprenant une circonscription d'exception.

APPUIS À SES PARTENAIRES

Dans le but de soutenir et de contribuer au développement régional, le Conseil des commissaires a donné son appui à :

- La candidature de Ville de Saguenay pour l'obtention des Jeux de la francophonie d'août 2017;
- La municipalité de Rivière-Éternité dans ses démarches pour acquérir un réseau d'eau potable;
- L'exclusivité nationale des programmes d'Arts et technologie des médias au Cégep de Jonquière;
- La création d'un réseau de recherche, de formation, de transfert de connaissances et d'intervention territoriale sur la persévérance scolaire.

Les résultats obtenus

dans le cadre de la convention de partenariat 2010-2013



La convention de partenariat et la convention de gestion et de réussite éducative sont les outils retenus pour concrétiser les liens entre les partenaires et pour s'assurer de la cohérence et de la complémentarité entre le plan stratégique du ministère, le plan stratégique de la Commission scolaire et le plan de réussite de l'école ou du centre. Elles visent à intégrer l'ensemble des actions dans une vision globale à partir de laquelle s'insère l'ensemble des programmes et des actions.

L'approche contractuelle se conclut par la signature de la convention de partenariat et des conventions de gestion et de réussite éducative et implique au préalable que les parties travaillent ensemble en vue de l'atteinte de buts et d'objectifs mesurables communs en prenant les moyens nécessaires pour les atteindre. Cette approche est basée sur une gestion axée sur les résultats et sur une reddition de compte annuelle.

L'année 2012-2013 marque la troisième et dernière année de l'actuelle convention de partenariat signée le 30 juin 2010 par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay. Celle-ci fera l'objet d'un renouvellement au cours de l'année 2013-2014.

Le ministère a fixé cinq buts sur lesquels porte la convention de partenariat :

- L'**augmentation** de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans;
- L'**amélioration** de la maîtrise de la langue française;
- L'**amélioration** de la persévérance scolaire et de la réussite scolaire chez certains groupes cibles, particulièrement les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
- L'**amélioration** de l'environnement sain et sécuritaire;
- L'**augmentation** du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle.



Résultats obtenus (suite)

Le tableau suivant présente les objectifs et cibles à atteindre ainsi que les résultats obtenus lors des trois années d'application.

Buts	Objectifs	Cibles à atteindre				Résultats
		09-10	10-11	11-12	12-13	
But 1 : L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans	1.1 : En 2013, avoir augmenté de 4 % le taux de diplomation et de qualification (passer de la moyenne actuelle des 3 dernières années établie à 74 % à 78 % en 2013).	74 %	74 %	76 %	78 %	Départ : 74 % 2009-2010 : 74,5 % 2010-2011 : 69 % 2011-2012 : 73,7 %
	1.2 : En 2012, diminuer à 15% le taux de décrocheur parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes (passer de 16,7 % à 15,0 % en 2013) ce qui correspond à une diminution de 6 décrocheurs/année devant être ajustée en fonction de la clientèle annuelle réelle.	16,7 %	16,0 %	15,5 %	15,0 %	Départ : 16,7 % 2008-2009 : 10,3 % 2009-2010 : 12,3 % 2010-2011 : 9,7 % 2011-2012 : N/D
But 2 : L'amélioration de la maîtrise de la langue française	2.1 : En 2013, avoir augmenté de 1 % par année le taux de réussite des élèves en lecture au bilan des apprentissages à la fin de chacun des cycles du primaire et du secondaire.	88 %	88 %	89 %	90 %	Départ : 88 % 2010-2011 : 88 % 2011-2012 : 89,4 % 2012-2013 : 87,1 %
	2.2 : Jusqu'en 2013, augmenter de 1 % par année le taux de réussite des élèves à l'épreuve de français, volet lecture 3 ^e cycle du primaire.	83 %	83 %	84 %	85 %	Départ : 83 % 2010-2011 : 74 % 2011-2012 : 81 % 2012-2013 : 80 %
	2.3 : En 2013, avoir augmenté de 1 % le taux de réussite au bilan des apprentissages des élèves en écriture à la fin de chacun des cycles du primaire et du secondaire.	87 %	87 %	88 %	89 %	Départ : 87 % 2010-2011 : 85 % 2011-2012 : 87,9 % 2012-2013 : 87,9 %
	2.4 : Jusqu'en 2013, augmenter de 1 % par année, le taux de réussite aux épreuves ministérielles en écriture aux 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire.	87 %	87 %	88 %	89 %	Départ : 87 % 2010-2011 : 79 % 2011-2012 : 88,5 % 2012-2013 : 87,5 %
	2.5 : Jusqu'en 2013, augmenter de 1 % par année le taux de réussite à l'épreuve ministérielle de 5 ^e secondaire, volet écriture.	74%	77 %	78 %	79 %	Départ : 74 % 2009-2010 : 77,9 % 2010-2011 : 79,1 % 2011-2012 : 82,8 % 2012-2013 : 82 %
But 3 : L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	3.1 : En 2013, avoir augmenté de 1 % le taux de qualification des élèves HDAA.	59 %	59 %	59 %	60 %	Départ : 59 % 2009-2010 : 59 % 2010-2011 : 59 % 2011-2012 : 68 % 2012-2013 : 68 %
But 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire	4.1 : En 2013, 100 % de nos écoles primaires et secondaires auront effectué un portrait de situation des manifestations de violence à l'école (dont les actes d'intimidation) et auront mis en place une stratégie locale d'intervention en matière de prévention et de traitement de la violence.	50 %	50 %	75 %	100 %	Départ : 50 % 2010-2011 : 75 % 2011-2012 : 100 % 2012-2013 : 100 %
	4.2 : À chaque année scolaire, maintenir dans 100 % de nos écoles et centres une offre alimentaire équilibrée, conforme au guide alimentaire canadien et exempte de « malbouffe ».	100 %	100 %	100 %	100 %	Départ : 100 % 2010-2011 : 100 % 2011-2012 : 100 % 2012-2013 : 100 %
	4.3 : Annuellement, 100 % de nos écoles primaires et secondaires offrent régulièrement aux élèves un enrichissement de l'activité physique en plus des 2 heures d'éducation physique prévues à l'horaire des élèves.	100 %	100 %	100 %	100 %	Départ : 100 % 2010-2011 : 100 % 2011-2012 : 100 % 2012-2013 : 100 %
But 5 : L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle	5.1 : D'ici 2013, maintenir à 4,9 % le taux moyen du nombre de nouveaux inscrits de moins de 20 ans en formation professionnelle (FP) par rapport à la clientèle totale du secondaire.	4,9 %	4,9 %	4,9 %	4,9 %	Départ : 4,9 % 2009-2010 : 8 % 2010-2011 : 8,1 % 2011-2012 : 8,4 % 2012-2013 : 7,6 %

Pour tous les détails concernant les activités réalisées, consultez notre site Internet : www.csrsguay.qc.ca

Extrait des indicateurs nationaux.

Le tableau ci-dessous présente le portrait actuel de la Commission scolaire à partir des indicateurs les plus significatifs de la réussite scolaire.

		2005-2006		2006-2007		2007-2008		2008-2009		2009-2010		2010-2011		2011-2012		2012-2013	
		CSRS	Qc	CSRS	QC												
Pourcentage des élèves ayant accumulé un retard à la fin du primaire																	
1	T	8,3	12,4	4,9	9,7	3,7	9,6	3,2	9,9	4,4	10,8	4	11,1	5,3	-		
	F	7	9,9	3,9	7,8	2,7	7,8	2,5	8,1	4,4	8,7	2,1	9,1	4,2	-		
	G	9,5	14,7	5,8	11,4	4,6	11,4	3,9	11,8	4,4	12,9	5,8	13,1	6,2	-		
Pourcentage des élèves HDAA intégrés (primaire)																	
2	T	85,6	78,8	84,9	78,6	81,9	78,1	86,4	79,8	86,9	80,7	87	81,3	84,7	81,5	86,2	82,1
	F	86	80,7	85,7	80,7	84,6	80,4	88,9	81,7	85,5	82,8	84,7	83,5	79,7	83,9	84,4	-
	G	85,4	77,9	84,6	77,7	80,9	77	85,5	78,8	87,7	79,7	87,9	80,2	86,8	80,2	86,9	-
Pourcentage des élèves sortant avec diplôme en secondaire 5																	
3	T	75,9	76,1	69,7	73,6	76,8	77	70,4	77,2	75,8	79,1	73,7	78,1	75,6	77,1		
	F	80,5	80,9	74,6	77,4	80,5	80,5	74,4	80,4	77	82,5	78,5	81,6	80	81,2		
	G	70,9	70,7	64,7	69,5	72,5	73,2	66	73,8	74,3	75,3	68,9	74,2	70,6	72,7		
Pourcentage des élèves sortant avec diplôme ou qualification																	
4	T	83	75,8	86	79,3	85,9	79,7	89,7	81,6	87,7	82,6	90,3	83,8	88,6	80,9		
	F	87,9	81,6	91,6	84,4	90,3	84,4	90,3	85,7	88,5	86,4	91,9	87,4	92,3	84,6		
	G	77,6	69,7	80,2	74	80,9	74,8	89	77,4	86,7	78,5	88,8	79,9	84,7	77		
Pourcentage des élèves sortant sans diplôme ou qualification (décrocheurs)																	
5	T	17	24,2	14	20,7	14,1	20,3	10,3	18,4	12,3	17,4	9,7	16,2	11,4	19,1		
	F	12,1	18,4	8,4	15,6	9,7	15,6	9,7	14,3	11,5	13,6	8,1	12,6	6,7	15,4		
	G	22,4	30,3	19,8	26	19,1	25,2	11	22,6	13,3	21,5	11,2	20,1	15,3	23		
Pourcentage des élèves HDAA intégrés (secondaire)																	
6	T	26,4	45,2	13,2	44,6	21,9	45,4	15	47,5	16,9	49	24,4	51,3	39,4	53	36,2	57
	F	24,6	46,1	11,6	45,3	21,7	46,5	16,7	49	19	50	26	53	39,3	54,3	35	58,5
	G	27,4	44,7	14,1	44,2	22	44,8	14	46,6	15,8	48	23,5	50,4	39,4	52,3	36,8	56,2
Pourcentage des élèves diplômés en formation professionnelle (peu importe le programme)																	
7	T	81,3	76,2	77,7	77,2	75,2	77,3	78,6	79,1	72,5	79,6	-	-	-	-		
	F	81,5	77,2	76,1	77,2	78,5	77,2	76,4	78,5	74,8	79,4	-	-	-	-		
	G	81,1	75,3	79,4	77,1	71,8	77,4	81	79,7	69,9	79,8	-	-	-	-		
Pourcentage des nouveaux élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle																	
8	T	37,4	32,5	35,3	33,3	41,7	34,1	45,2	33,8	40,6	31,3	39,9	30,7	42,7	31,1		
	F	27,9	26,3	32,4	27,8	35,7	27,9	37,2	28,1	34	26,4	31,5	25,2	37,7	24,8		
	G	48	37,5	38,4	37,8	47,8	39	54,1	38,4	48,2	35,4	50	35,3	48,6	36,2		
Total des effectifs en formation générale adulte																	
9	Ttl	2 415	173 693	2 411	182 678	2 613	186 110	3 575	222 360	4 269	242 994	4 225	240 406	3 416	234 538		
	Var.	-0,45%	0,30%	-0,20%	5,20%	8,40%	1,88%	36,80%	19,48%	19,40%	9,28%	-1,03%	-1,06%	-19,15%	-2,44%		

Constats

- 1 Quelque 5,3 % des élèves de la Commission scolaire accumulent des retards d'au moins 1 an durant leur primaire. Cette donnée 2010-2011 constitue une amélioration de 9,8 points de pourcentage comparativement à l'année 2000-2001 qui montrait que 15,1 % des élèves accumulaient des retards.
À la fin des 6 années que dure en principe le primaire, les enfants ne devraient être âgés que de 12 ans et moins. Un élève qui a 13 ans ou plus est ainsi en situation de retard scolaire; l'âge de l'élève reflète le retard accumulé.
 - 2 Le taux de décrocheurs (élèves qui sortent sans diplôme ou qualification) est de 9,7 % en 2010-2011 comparativement à celui du Québec qui est de 16,2 %. Les données peuvent être comparées à partir de 2008-2009. Le taux de décrochage était alors de 10,3% pour notre commission scolaire.
Le calcul du taux de décrocheurs a été modifié en considérant les inscriptions dans l'année complète suivant celle de l'arrêt des études secondaires sans l'obtention d'un diplôme ou d'une certification reconnue par le MELS. Celles de 2011-2012 indiquent un taux de 11,4 %. Elles sont provisoires et seront officielles au bilan 4, soit en novembre 2013.
 - 3 Le pourcentage des élèves HDAA du secondaire intégrés s'est amélioré. Il est passé de 16,9 % en 2009-2010 à 36,2 % en 2012-2013. Au Québec, le taux est de 57 %.
 - 4 Au niveau de la formation professionnelle, le pourcentage des élèves diplômés a baissé de 6,1 % et il est inférieur à celui de l'ensemble du Québec de 7,1 point.
 - 5 Le pourcentage de nos nouveaux élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle est de 42,7 % en 2011-2012 comparativement à 31,1 % pour l'ensemble du Québec.
 - 6 En formation générale adulte, on remarque une diminution du nombre total des effectifs en 2011-2012. C'est la diminution la plus importante depuis plusieurs années.
- NOTE : La mise à jour annuelle de ces statistiques nous permet d'évaluer la pertinence de nos actions et leurs effets sur la réussite des élèves.



Bilan des états financiers au 30 juin 2013

	Au 30 juin 2013	Au 30 juin 2012
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	507 956,29 \$	189 396,07 \$
Subvention de fonctionnement à recevoir	9 899 505,75	12 002 164,81
Subvention à recevoir - financement	33 023 210,46	34 215 699,12
Taxe scolaire à recevoir	565 666,90	586 954,24
Débiteurs	1 375 978,47	1 815 787,09
Stocks destinés à la revente	239 314,19	278 215,58
Fonds d'amortissement afférent aux dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	1 755 000,00	1 560 000,00
Total des actifs financiers	47 366 632,06	50 648 216,91
PASSIFS		
Emprunts temporaires	2 000 000,00	11 120 683,98
Créditeurs et frais courus à payer	15 311 808,54	14 419 892,11
Contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	1 299 811,39	543 362,79
Revenus perçus d'avance	96 904,02	60 994,91
Provision pour avantages sociaux futurs	5 393 789,90	6 029 724,81
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	118 651 046,30	108 301 598,67
Autres passifs	407 057,50	363 088,77
Total des passifs	143 160 417,65	140 839 346,04
Actifs financiers nets (dette nette)	(95 793 785,59)	(90 191 129,13)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles	102 912 731,47	98 057 736,12
Stocks de fournitures	684 648,12	639 837,56
Frais payés d'avance	-	7 239,22
Total des actifs non financiers	103 597 379,59	98 704 812,90
Surplus accumulés au début	8 513 683,77	9 140 789,97
Surplus (déficit) de l'exercice	(710 089,77)	(627 106,20)
Surplus accumulés à la fin	7 803 594,00 \$	8 513 683,77 \$

Forces Avenir

FORCES AVENIR vise à reconnaître, à honorer et à promouvoir l'engagement de la jeunesse et du personnel dans des projets qui enrichissent le savoir, qui suscitent le goût de la réussite, le dépassement personnel et le développement du sens civique, contribuant à la formation de citoyens conscients, actifs et responsables, à la fois enracinés dans leur collectivité et ouverts sur le monde.

MARIE-ANDRÉE SIMARD

École secondaire des Grandes-Marées

Finaliste, AVENIR Élève engagé

Une élève engagée sur toutes les scènes! Jonglant habilement avec ses études, ses activités parascolaires, ses passe-temps et ses emplois, Marie-Andrée diversifie les engagements. Volontaire, dévouée et responsable, elle a toutes les raisons de voir loin et de voir grand.



THIÉRRY IMBEAULT

École secondaire Charles-Gravel

Finaliste, AVENIR Élève engagé

Un élève engagé à avoir de l'impact sur d'autres en s'investissant dans son milieu! Toujours présent, il est le genre d'élève pour qui l'engagement est une réelle occasion d'aider les autres. Gestionnaire du Toaster, un service qui offre des déjeuners à très faible coût aux élèves de son école, Thierry est aussi membre du comité de non-violence et agit comme bénévole lors des nombreuses activités organisées par l'école.

ALEXANDRA TREMBLAY

École secondaire De l'Odyssée Dominique-Racine

Finaliste, AVENIR Élève persévérant

Une élève engagée à voir grand, à voir loin! Travailler fort, s'adapter constamment, ne pas lâcher, Alexandra connaît bien. Que ce soit sur le plan scolaire, du développement de son autonomie ou sportif avec sa participation aux Jeux spéciaux en athlétisme, Alexandra fait preuve d'une incroyable persévérance, malgré une maladie dégénérative qui affecte sa vue.



SÉBASTIEN SIMARD

Écoles secondaire Charles-Gravel

Finaliste, AVENIR Personnel engagé

Un enseignant engagé à faciliter le passage des bancs d'école au marché du travail! En accompagnant les jeunes dans le cadre du projet Verre l'ARTmonie, un atelier de création de vitraux qui leur permet de développer des compétences manuelles et entrepreneuriales. En reconstituant le monde du travail et en plongeant les participants dans la réalité d'une micro-entreprise, M. Simard outille les jeunes pour le succès.

JONATHAN THIBEAULT

École secondaire De l'Odyssée Dominique-Racine

Finaliste, AVENIR Élève engagé

Un étudiant engagé à communiquer... pour bâtir le futur! De la radio étudiante au comité de l'environnement, en passant par le gouvernement étudiant, Jonathan possède une force exceptionnelle, celle de communiquer. Bien plus qu'un élève engagé, Jonathan est un citoyen engagé.



VINCENT GAUTHIER

École secondaire des Grandes-Marées

Finaliste, AVENIR Élève persévérant

Un élève engagé à se relever de la maladie pour réaliser ses ambitions! Véritable modèle de persévérance et source d'inspiration pour ses collègues de classe, il possède une énergie bien à lui qui le pousse à se dépasser constamment et à profiter pleinement de la vie. Vincent a complété son 4^e et son 5^e secondaire dans la même année! Un exploit!

ANNIE HOULE

École De l'Odyssée Lafontaine

Finaliste, AVENIR Personnel engagé

Une enseignante engagée à vêtir les jeunes de son école! Trouvant injuste que des jeunes de son école soient confrontés au manque de vêtements chauds pendant l'hiver, Annie Houle a mis sur pied un comptoir vestimentaire. En cinq ans, Annie Houle a aidé plus de 80 élèves de son école et distribué plus de 1 000 articles pour les vêtir.



NANCY AUCLAIR

École secondaire des Grandes-Marées

Finaliste, AVENIR Personnel engagé

Une enseignante engagée à construire des ponts entre les personnes! Pour Nancy Auclair, chaque élève qui passe dans son école a le pouvoir de faire la différence dans son milieu scolaire et dans la communauté. Cette conviction l'amène à lancer toutes sortes d'initiatives capables de rassembler les jeunes de tous les âges et de leur faire ressentir la fierté de prendre part à un projet positif.

COOP ACTI-JEUNES

École De l'Odyssée Lafontaine et Dominique-Racine

Finaliste, AVENIR Projet engagé

Des élèves engagés à offrir des collations santé et à contribuer au dynamisme de la vie étudiante! Bien plus qu'une cantine, la Coop Acti-Jeunes est un véritable projet d'intégration pour les élèves en difficulté. En y travaillant, ils prennent des responsabilités, développent leur autonomie, mais surtout, ils entrent en contact avec d'autres jeunes de leur milieu.



LE VANDALISME, ÇA TE COÛTE CHER... déNONce!

École secondaire des Grandes-Marées

Finaliste, AVENIR Projet engagé

Des élèves engagés à rendre leur milieu de vie plus attrayant en dénonçant le vandalisme! Ayant constaté la présence d'actes de vandalisme dans leur école, les six membres du conseil des ministres de l'école secondaire des Grandes-Marées ont décidé de s'attaquer au problème en concevant une exposition de photos choc dans le but d'amener les élèves à réfléchir au problème et à dénoncer les actes de vandalisme dont ils sont témoins.

Règlement relatif

au Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la CSRS

PRÉAMBULE

Conformément aux articles 175.1, 175.2 et 175.3 de la Loi sur l'instruction publique, le Conseil des commissaires adopte un code d'éthique et de déontologie applicable à l'ensemble de ses membres.

Les commissaires doivent, dans l'exercice de leurs fonctions, agir avec honnêteté, loyauté et intégrité, au mieux des intérêts de la Commission, avec diligence et compétence, comme le ferait toute personne raisonnable en de pareilles circonstances.

L'adoption de ce code et les engagements officiels envers celui-ci accroissent et maintiennent la confiance du public en l'intégrité de l'administration de la Commission scolaire.

1. OBJECTIFS

De façon générale, le présent règlement s'inscrit dans un contexte de transparence et se veut une garantie de confiance et de crédibilité pour le public à l'égard des commissaires.

Plus spécifiquement, ce règlement dicte des règles de conduite aux commissaires, propose des mesures de prévention par des déclarations d'intérêts, identifie des situations conflictuelles, prévoit l'imposition de sanctions et veut être un gage de décisions exemptes de conflits d'intérêts.

2. DÉFINITIONS

COMMISSION

La Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

COMMISSAIRE

Un commissaire élu ou nommé en application de la Loi sur les élections scolaires et/ou un commissaire représentant du comité de parents.

ÉTHIQUE

Ensemble de valeurs ou de principes liés à la mission de l'organisation, destiné à aider le développement d'un jugement sûr lors d'une décision à prendre ou d'un comportement à adopter.

CONFLIT D'INTÉRÊTS

Toute situation où le commissaire risque d'avoir à choisir entre son intérêt personnel ou celui de ses proches et celui de la Commission scolaire.

3. CHAMP D'APPLICATION

Le présent code d'éthique et de déontologie s'applique particulièrement dans les rapports entre les commissaires, entre un commissaire et un gestionnaire, entre un commissaire et un citoyen ou un organisme, entre un commissaire et tout intervenant.

Le présent code s'applique en tout temps, que ce soit lors d'une séance publique du Conseil, d'une séance du comité exécutif, d'un huis clos, d'une séance de travail ou en dehors de ces occasions. Son application se poursuit après son mandat pour les questions relatives à la confidentialité et à toute information privilégiée qu'il a pu obtenir en cours de mandat.

4. DEVOIRS ET OBLIGATIONS DES COMMISSAIRES

La plupart des principes énoncés ci-après relèvent du simple bon sens ou encore font appel au sens naturel de la justice et de l'honnêteté. En faisant connaître les principes auxquels elle croit et adhère, la Commission souhaite aider tous les intéressés à orienter leur action.

4.1. Les devoirs généraux

- 4.1.1. Le commissaire participe avec assiduité à toutes les sessions du Conseil et/ou du comité exécutif et se conforme aux règles du code de procédure d'assemblée délibérante de la Commission.
- 4.1.2. Le commissaire qui ne peut participer à une session ordinaire ou extraordinaire motive son absence auprès du président ou du secrétaire général.
- 4.1.3. Le commissaire évite toute situation qui pourrait le mettre en conflit d'intérêts.
- 4.1.4. Le commissaire s'assure d'avoir l'information nécessaire à la prise de décision.
- 4.1.5. Le commissaire doit respecter les règlements et politiques établis par la Commission.
- 4.1.6. Le commissaire doit s'abstenir de toute forme de discrimination comme par exemple celles basées sur l'âge, le sexe, l'ethnie, la fortune, la religion, les handicaps, les liens parentaux, etc.

4.2. Relations avec les pairs

- 4.2.1. Le commissaire traite ses collègues avec respect et courtoisie
- 4.2.2. Le commissaire est solidaire, en tout temps, des positions prises par le Conseil des commissaires et le comité exécutif.
- 4.2.3. Le commissaire s'interdit de critiquer publiquement les autres commissaires.
- 4.2.4. Le commissaire se montre compréhensif envers ses collègues et consent à les aider au besoin.
- 4.2.5. Le commissaire évite de surprendre la bonne foi d'un collègue ou de se rendre coupable d'un abus de confiance.
- 4.2.6. Le commissaire exerce ses fonctions dans un esprit de collégialité.

4.3. Relations avec les employés

- 4.3.1. Le commissaire traite chacun des cas à l'étude avec équité et justice.
- 4.3.2. Le commissaire sait écouter les doléances des employés dans le plus grand respect, sans toutefois se poser en juge ou faire de l'ingérence au niveau du fonctionnement interne de la Commission.
- 4.3.3. Le commissaire sait reconnaître les mérites des employés et évite tout propos qui pourrait les discréditer.
- 4.3.4. Le commissaire prend toutes ses décisions en fonction d'assurer les meilleurs services possibles aux élèves.

4.4. Relations avec la Commission

- 4.4.1. Dans la mesure du possible, le commissaire se rend disponible pour participer à des comités de travail ou à des activités des élèves.
- 4.4.2. Le commissaire doit se rappeler qu'il est le premier répondant des décisions prises par son Conseil et son comité exécutif.
- 4.4.3. Le commissaire est bien conscient que son mandat de commissaire trouve toute sa force légale au moment où il siège en conseil ou en comité exécutif, alors que son président conserve ses pouvoirs et ses droits en tout temps pendant la durée de son mandat.

4.5 Relations avec le public

- 4.5.1. Le commissaire reconnaît que son rôle lui confère des responsabilités à l'égard du public et que ses relations avec celui-ci doivent être imprégnées de respect, de loyauté, de franchise et de transparence.
- 4.5.2. Le commissaire reconnaît que la nature de sa fonction lui crée l'obligation de vivre en citoyen exemplaire.
- 4.5.3. Le commissaire utilise un langage correct et respectueux qu'une société peut exiger d'un administrateur scolaire.
- 4.5.4. Le commissaire est à l'écoute de son milieu et doit agir au meilleur des intérêts du public avec diligence, compétence et impartialité.
- 4.5.5. Le commissaire a le pouvoir de faire une déclaration personnelle qu'il croit d'intérêt public. Le commissaire reconnaît que sa déclaration demeure personnelle s'il n'a pas reçu le mandat officiel d'intervenir au nom de l'ensemble des commissaires ou de la Commission.

5. SITUATIONS DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

- 5.1. Chaque commissaire doit prendre les dispositions qui s'imposent pour éviter les conflits d'intérêts réels, potentiels ou apparents, dans l'exercice de ses fonctions.
- 5.2. Chaque commissaire a l'obligation de dévoiler la nature de toute situation où il se trouverait en conflit d'intérêts directement ou indirectement, en utilisant le formulaire apparaissant en annexe I.
- 5.3. Une première déclaration est produite par chaque commissaire après l'entrée en vigueur du présent code ou après une entrée en fonction comme commissaire. Par la suite, il sera tenu de produire une déclaration en début de mandat et chaque fois qu'une nouvelle situation l'exige.
- 5.4. Ces déclarations sont remises au président du Conseil des commissaires et achevinées par la suite à la secrétaire générale.
- 5.5. Toute nouvelle déclaration rend caduque la précédente, laquelle est retirée et remise à la personne concernée.

Règlement relatif... (suite)

5.6. La notion de conflit d'intérêts peut être abordée sous les quatre volets suivants :

5.6.1. Au regard de l'argent

- avantages directs, pots-de-vin, cadeaux, marques d'hospitalité et autres avantages;
- utilisation à des fins personnelles de la propriété de l'organisme sous réserve des politiques et instructions existantes;
- relations contractuelles entre l'organisme et une organisation extérieure dans laquelle le commissaire possède un intérêt direct ou indirect.

5.6.2. Au regard de l'information

- utilisation à des fins personnelles ou trafic d'informations privilégiées.

5.6.3. Au regard de l'influence

- utilisation des attributs d'une charge pour infléchir une décision ou obtenir directement ou indirectement un bénéfice à son propre avantage ou à celui d'une tierce personne avec laquelle on est lié.

5.6.4. Au regard du pouvoir

- abus d'autorité y compris le traitement de faveur;
- le fait de se placer dans une situation de vulnérabilité ou de porter atteinte à la crédibilité de l'organisme en ayant un comportement indigne ou incompatible avec les exigences de la fonction.

6. MÉCANISME D'APPLICATION

6.1. Toute plainte au regard du présent règlement doit être déposée au directeur général qui verra à la référer à la ou les personnes chargées de déterminer s'il y a eu contravention au code et d'imposer une sanction, s'il y a lieu (Réf. : article 175.1 de la LIP – 5^e paragraphe).

6.2. Sanctions

La loi prévoit, entre autres, les procédures en déclaration d'incapacité à siéger à titre de commissaire (notamment l'article 21 de la Loi sur les élections scolaires, les articles 304 à 312 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités) de même que l'obligation de remettre la valeur de l'avantage reçu (notamment l'article 175.3 de la Loi sur l'instruction publique).

Dans les autres cas, la ou les personnes chargées d'imposer une sanction peuvent édicter l'une ou l'autre des sanctions suivantes :

6.3.1 **Avis verbal** : en cas d'infraction mineure au présent code, la ou les personnes chargées de déterminer s'il y a eu contravention au code pourront servir un avis verbal au commissaire fautif.

6.3.2 **Avis écrit** : en cas d'infraction plus sérieuse ou de récidive, la ou les personnes chargées de déterminer s'il y a eu contravention au code pourront servir un avis écrit au commissaire fautif. Cet avis devra indiquer ce qui constitue l'essentiel de l'infraction et la correction à apporter.

6.3.3 **Blâme** : en cas d'infraction sérieuse ou de récidive, la ou les personnes chargées de déterminer s'il y a eu contravention au code pourront déposer, en assemblée publique, une motion de blâme à l'encontre du commissaire fautif.

6.3.4 **Participation aux comités** : en plus des sanctions précédentes, la ou les personnes chargées de déterminer s'il y a eu contravention au code pourront déchoir un commissaire de ses charges ou de ses droits de participation au sein de comités de la Commission scolaire ou à titre de représentant de la Commission scolaire.

6.3.5 **Coupe de rémunération** : exceptionnellement, la ou les personnes chargées de déterminer s'il y a eu contravention au code pourront imposer une coupe de rémunération d'un commissaire.

6.3.6 **Suspension** : exceptionnellement, le commissaire pourra être suspendu sans rémunération; toutefois, cette suspension ne peut être considérée comme étant un défaut d'assister au Conseil des commissaires au sens de l'article 193 de la Loi sur les élections scolaires.

7. LA RÉMUNÉRATION DES COMMISSAIRES

7.1. La rémunération et les autres bénéfices et avantages pouvant être accordés aux commissaires sont fixés par décret du gouvernement du Québec (décret 545-90 du 25 avril 1990).

7.2. Les modalités relatives à la répartition du montant total disponible selon le décret sont décidées par le Conseil des commissaires.

7.3. La Commission définit par politiques les modalités relatives aux frais de voyage et de déplacement, aux frais liés à des activités de représentation et à tout gain obtenu en résultat d'une quelconque activité de représentation.

8. ACCESSIBILITÉ DU CODE D'ÉTHIQUE

8.1. Le code d'éthique et de déontologie est accessible au bureau du Secrétariat général, 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi (Québec) G7H 1W2.

9. ENTRÉE EN VIGUEUR

9.1 Le présent règlement entre en vigueur le jour de son adoption par le Conseil des commissaires, soit le 8 mai 2007.

10. ABROGATION

10.1 Le présent règlement sur le Code d'éthique et de déontologie des commissaires remplace le Règlement (R)-1998-02 adopté le 27 janvier 1998.

Manquement au Code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires

Conformément à l'article 175.1 de la Loi sur l'Instruction Publique, le rapport annuel doit en outre faire état du nombre de cas traités et de leur suivi, des manquements constatés au cours de l'année par les instances disciplinaires, de leur décision et des sanctions imposées par l'autorité compétente ainsi que du nom des commissaires déchus de leur charge par un tribunal au cours de l'année.

Au cours de l'année 2012-2013, la personne chargée de déterminer s'il y a eu contravention au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires a eu à traiter un cas dans le cadre de ses fonctions. En termes de sanctions, la décision rendue à l'égard du commissaire a été lue publiquement en séance du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay le 9 avril 2013 et a été déposée à son dossier. Une motion de blâme fût également adoptée et le commissaire en question a été déchu de sa charge et de ses droits de participation au sein du Comité des services éducatifs adultes et de l'informatique, et ce, jusqu'aux termes de son mandat de commissaire actuel.

Préparé par la direction générale de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay

36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi (Québec) G7H 1W2

www.csrsguenay.qc.ca